

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Veillez prendre note que les informations suivantes s'appliquent autant à Desgagnés Transarctik Inc. (DTI), Nunavut Sealink and Supply Inc. (NSSI) qu'à Taqramut Transport. Inc. (TTI)

1. FORMULAIRES DE RÉSERVATION

Les documents «*Marchandises anticipées*» et «*Réservation d'espace*» sont disponibles à la section Formulaires de Réservation (que vous devez compléter et retourner par télécopieur), ils sont précieux autant pour vous que pour nous. De notre côté, il engendre les démarches qui influenceront nos décisions futures :

- A) L'horaire des navires;
- B) Notre planification relativement au nombre de navires et de voyages pour la saison;
- C) Le type de navire et les équipements à utiliser dans certains cas;
- D) Le genre d'équipement à prévoir sur la préparation du plan de chargement;
- E) La préparation du plan de chargement.

2. DATE LIMITE D'EXPÉDITION DE VOTRE MARCHANDISE

Encore plus que par le passé, dans le but d'être juste et équitable envers toute notre clientèle, nous appliquerons, avec plus de rigueur, la politique de priorité envers ceux qui respecteront la date limite de livraison.

Pour ce faire, toute marchandise arrivée après la date limite sera discriminée du cargo déjà reçu et advenant un manque d'espace sur le navire, ce cargo restera au terminal. Lors de la livraison, un sceau sera apposé sur votre document confirmant la date tardive de livraison.

3. PRISE DE RENDEZ-VOUS

Quand prendre rendez-vous pour la livraison au transporteur?

Vous devez prendre rendez-vous au moins 24 heures avant la livraison de votre marchandise à transporter par Desgagnés Transarctik Inc.(DTI), Taqramut Transport Inc. (TTI) ou Nunavut Sealink & Supply Inc. (NSSI); un numéro de rendez-vous unique vous sera donné à titre de référence.

Informations à nous fournir:

- Le numéro de téléphone de la personne qui prend le rendez-vous;

- La destination de la marchandise; (nom de la communauté)
- Le type de marchandise livrée en spécifiant s'il y a des matières dangereuses;
- Le client (le payeur);
- Le consignataire; (le receveur du cargo)
- Le nom du transporteur routier;
- L'heure souhaitée de votre rendez-vous.

Raisons:

Toutes ces informations nous sont nécessaires afin de planifier :

- A) Le nombre d'employés nécessaire à la réception de la marchandise;
- B) Le nombre de machines dont nous aurons besoin;
- C) Le type de machines à prévoir dépendamment du genre de marchandise livrée;
- D) Le temps nécessaire alloué pour décharger les camions;
- E) Les priorités par rapport à la logistique de chargement de nos navires.

4. DOCUMENTS NÉCESSAIRES LORS DE LA LIVRAISON

Le document «*Avis d'expédition*» est celui que nous vous recommandons d'utiliser. Si vous possédez un document similaire pouvant contenir les mêmes informations, vous pouvez utiliser le vôtre. Dans l'affirmative, veuillez vous assurer qu'il contient toutes les informations requises.

Il est très important d'utiliser un avis d'expédition par destination et par client. Pour fin de traitement et pour vous fournir le plus rapidement possible les informations demandées, il est essentiel de respecter cette exigence, sans quoi nous nous réservons le droit de refuser votre cargaison.

Ne pas oublier d'annexer votre déclaration de matières dangereuse si vous en avez. **Le client doit déclarer les détails de ses matières dangereuses au transporteur maritime, et ce, au moins deux (2) semaines avant la date limite établie pour la réception de la cargaison, telle qu'annoncée dans l'horaire des navires.**

5. CARGO RÉTROGRADE ET LATÉRAL

Ces deux mouvements de cargo font aussi partie intégrale du document «*Marchandises anticipées*» ou «*Réservation d'espace*» et agissent sur nos opérations de la même façon que la marchandise que vous expédiez à partir de Ste-Catherine, d'où leur importance.

6. REPRÉSENTATION LORS DU DÉCHARGEMENT

Dans tout processus de livraison de marchandises il y a un contrôle à exercer de la part de chacun des partis impliqués.

Desgagnés Transarctik Inc.(DTI), Nunavut Sealink and Supply Inc. (NSSI) et Taqramut Transport Inc. (TTI) s'engagent à maintenir la présence de deux vérificateurs par navire afin de vous offrir un service adéquat. La présence d'un représentant de votre entreprise, en tout temps, sur les lieux de déchargement est primordiale et nécessaire pour gérer conjointement tout le processus de vérification.